

RECOVERY ROOM : LES NOUVEAUTÉS

Categories: [Les conseils](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tags: [Conseils](#), [Enquête](#)



Les arnaques aux placement donnent beaucoup d'idées à des personnes mal intentionnées. Nous publions ci-dessous diverses "trouvailles" que nos adhérents nous ont communiquées.



Il s'agit de la quatrième page. Nous publions ci-dessous les liens qui vous permettront de découvrir les idées originales des escrocs déjà identifiées.

<http://adcfrance.fr/placement-epargne/recovery-room-arnaque-sur-larnaque-lutilisation-du-nom-de-ladc-france-et-de-maitre-delomel/>

<http://adcfrance.fr/placements-atypiques/recovery-room-les-nouveaux-exploits-du-sieur-alliod-martico/>

<http://adcfrance.fr/cryptomonnaies/les-arnaques-a-la-recovery-room-2eme-arnaque/>

Le site enquete-fraude.com

Ce site est un cas particulier. Devant l'amplitude des recherches, une page a été ouverte que vous pouvez consulter avec le lien ci-après

<http://adcfrance.fr/agence-de-recouvrement/le-site-enquete-fraude-com/>

Le cabinet d'avocats Favre et rochat

Nous avons étudié la proposition du cabinet d'avocats favre - rochat que nous publions ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/11/Le-faux-mail-de-la-BCE.pdf>

Il s'agit d'une nouvelle arnaque car la Banque Centrale Européenne n'intervient JAMAIS dans ce domaine. Les escrocs ont créé un site dénommé favrerochat.com qui est actuellement suspendu. Il a été créé le 30/03/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/favrerochat.com>

Le faux INTERPOL :

Nous publions ci-dessous le mail envoyé :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/09/Le-faux-mail-dinterpol.pdf>

Plusieurs points méritent d'être soulignés :

- INTERPOL est un service de coopération internationale pour les services de police ou de gendarmerie du Monde. Nous publions la fiche wikipedia :

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Interpol>

Il est joint une carte professionnelle à ce mail qui ne prouve rien.

- En aucun cas, INTERPOL ne pourra participer de près ou de loin à une éventuelle restitution de fonds volés.
- Le contenu est grotesque. L'ONU et le FMI auraient mobilisé une somme importante pour indemniser les victimes d'arnaques ! Il paraît que les arnaques ralentissent la progression de l'Afrique... Une partie de ce texte existait déjà en 2015 ou en 2018 !

<https://sr-boat.fr/index.php?topic=583.0>

<http://www.veradoclubfrance.fr/Achat---%20vente---%20arnaque-%20urgent%20-topic-7416-60.html>

La méthode utilisée nous fait penser à une arnaque réalisée par les "brouteurs du Bénin" au vu des similitudes dans l'approche.

Les escrocs ne connaissent pas les montants. Il s'agit de noms et d'e-mails qui ont du être achetés.

NE REPONDEZ JAMAIS à ces propositions.

La société L&P INVESTMENT SERVICES LIMITED

Cette société irlandaise dont on a volé le nom contacte les victimes pour leur demander de régler une somme permettant de récupérer les fonds. Nous publions le document envoyé :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/09/La-fausse-attestation-du-site-lp-investmenterviceslimited.com_.pdf

Le nom de domaine a été déposé le 14/06/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/lp-investmenterviceslimited.com>

Le site n'est pas ouvert. mais godaddy offre diverses possibilités d'informations sur les placements :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/09/La-page-de-parkage-du-site-lp-investmenterviceslimited.com_.pdf

Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES63 0081 1526 7000 0200 0508

Le téléphone :

Il est mentionné sur le mail le numéro 01 80 88 60 15

Il s'agit d'une nouvelle tentative d'arnaque. Ne donnez JAMAIS suite. Au mieux tentez d'obtenir un RIB que vous pourrez nous transférer.

Le mail de la société Quantom social shonzino 14 Tel-aviv 66109 Israel

Plusieurs adhérents ont reçu le mail que nous publions ci-dessous :

Premier cas :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/09/Le-mail-de-la-societe-quantom.pdf>

Nous n'avons trouvé dans le contenu aucune information intéressante. Il s'agit de banalités sans aucun intérêt. Le fait de citer la FCA ou l'AMF n'est un garant de sérieux. Les recherches à partir du nom ou de l'adresse ne donnent aucun résultat.

Par contre, il est conseillé de cliquer sur le lien "nos partenaires"

La page est inaccessible mais le nom de domaine est très intéressant. Il s'agit de clubinvestisseurs.com

Ce nom de domaine a été déposé le 24/09/2019. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/clubinvestisseurs.com>

Il est connu depuis un certain temps par l'ADC France :

<http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/comment-investir-dans-des-studios-chambres-et-udiantes-en-2020-mefiance/>

Nous avons découvert à travers une page publicitaire qu'il proposait aussi d'investir dans une autre page que nous publions ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/09/La-page-du-site-clubinvestisseurs.pdf>

Il s'agit d'un site de collecte de leads.

Deuxième cas :

Le site barrington-laws.com

Nous publions ci-dessous un deuxième mail reçu par une de nos adhérentes :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2021/09/Le-deuxieme-mail-de-quantom-soical.pdf>

Elle a pris contact avec l'émetteur. Elle a été contactée par un site dénommé barrington-laws.com. Nous avons effectué des recherches approfondies. Nous déconseillons tout contact avec ce site. Vous trouverez le résultat de nos recherches avec le lien ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/le-site-barrington-laws-com/>

Il n'a pas été possible d'identifier dans l'immédiat les escrocs qui ont envoyé ce mail.

En tout état de cause nous déconseillons tout contact avec ce genre de propositions.

Cette page sera enrichie au fur et à mesure de nos découvertes.

Conclusion :

Si vous disposez de mails ou d'informations sur ces propositions, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement aussi nous transférer le / les mails que vous avez reçus. Nous sommes particulièrement intéressés par le / / les RIB qui vous seraient donnés. Bien évidemment, ne donnez aucune information personnelle et n'envoyez pas de justificatifs d'identité ou de domicile.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

